



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 27 octobre 2014

Présents : Mmes ALFRED Valérie, DELRIEU Françoise, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée, MM. BONAL Fabrice, CALERO Jérémy, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, MALRIC Paul, ZOCCARATO Michel.

Absente : Mme BARTHAS Muriel, MM. ORS Marc, THOMAS Frédéric, excusés.

Date de convocation : 22 octobre 2014

Secrétaire de séance : Mme DELRIEU Françoise.

Ordre du jour :

1. Foyer municipal : Architecte
2. Agence postale communale
3. Photocopieur Mairie
4. Demandes de subventions Etat (DETR) - Région - Département :
2^{ème} tranche RD101 - Abords des Ecoles
5. Virements de Crédits : Circuit pédestre
6. ALAE : Mise à disposition du personnel et signature de la convention
7. Adhésion au SOEMN de la commune de BADENS
8. Nom de rue
9. Travaux divers
10. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 8 septembre 2014 qui leur a été transmis.

1. Foyer municipal : Architecte

Suite à la consultation pour la mission de Maîtrise d'œuvre du projet de mise aux normes acoustiques du Foyer Municipal, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 octobre 2014 pour analyser les trois propositions réceptionnées pour le 26 septembre 2014 à 12 heures.

A l'issue de cette réunion, la proposition d'honoraires de M. Yveric ROFES, Architecte a été retenue. Le Conseil Municipal entérine cette décision. (Délibération N° 2014- 293)

Monsieur le Maire indique que pour l'instant le foyer municipal sera utilisé en l'état aux exigences actuelles.

2. Agence postale communale

Monsieur le Maire rappelle les conditions du passage du bureau de poste de la commune en agence postale communale. Il donne lecture de la convention établie par LA POSTE.

Après discussion, le résultat du vote pour l'ouverture d'une agence postale communale est :

Pour : 0 - Abstention : 1 - Contre : 10

(Délibération N° 2014-294)

3. Photocopieur Mairie

En vue de changer le photocopieur actuel du Secrétariat par un photocopieur couleur, Monsieur le Maire expose les offres reçues :

- COPY SUD / RICOH
- CANON
- SHARP

Le Conseil Municipal décide de choisir la société COPY SUD qui propose un contrat de location de 63 mois avec au terme des 18 mois de mise à disposition gratuite une renégociation possible :

- Secrétariat de Mairie : Photocopieur multifonction Noir et Couleur RICOH MPC 3003

- Ecoles : Photocopieur multifonction Noir RICOH MP 2001 SP

(Délibération n° 2014-295)

4. Demandes de subvention

Monsieur le Maire souhaite déposer les dossiers de demandes de subventions suivants auprès de l'Etat (DETR) – Région – Département tels que présentés par le bureau d'études OPALE :

2ème tranche Mairie

Mise en sécurité des cheminements piétonniers avenue J. Moulin

(entre l'intersection de la rue Pasteur et la RD.101 – entre la RD.101 et la RD.620)

Montant du projet : 120 458 € HT – 144 549.60 € TTC

Monsieur le Maire rappelle que pour ce projet une subvention au titre des « Amendes de Police » nous a été attribuée pour un montant de 21 871 €.

Abords des Ecoles

Mise en sécurité des cheminements piétonniers aux abords des écoles

Montant du projet : 143 894 € HT – 172 672.80 € TTC

Le Conseil Municipal donne son accord (Délibérations N° 2014-296 /297/303/304/305 /306)

5. Virements de crédits : Circuit pédestre

En vue de débiter les travaux pour l'aménagement du circuit pédestre, Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de créer l'opération, et, en conséquence, effectuer des virements de crédits :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits
D 2315-233 Skate parc	5 000 €	
D 2315-241 Circuit pédestre		5 000 €

Le Conseil Municipal accepte. (Délibération N° 2014-298)

6. ALAE : Mise à disposition du personnel et signature de la convention

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à la réforme des rythmes scolaires, pendant le temps d'Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole le personnel communal est mis à disposition du CIAS « Carcassonne Agglo Solidarité », à raison de 17h30 hebdomadaires maximum, depuis la rentrée scolaire 2014-2015. Six agents rentrent dans ce dispositif.

A ce titre, le CIAS « Carcassonne Agglo Solidarité » remboursera à la commune sur présentation d'un état trimestriel les heures effectuées par les agents.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée pour cette mise à disposition.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à la signer la convention. (Délibération N° 2014-299)

7. Adhésion au SOEMN de la commune de BADENS

Lors de son assemblée générale du 17 septembre 2014, le Comité Syndical du Syndicat des Eaux de la Montagne Noire a accepté la demande d'adhésion de la commune de BADENS.

Le Conseil Municipal doit prendre position sur cette décision.

Accord du Conseil Municipal. (Délibération N° 2014-300)

8. Nom de rue

Monsieur le Maire rappelle la requête des locataires des logements au-dessus de l'Ecole Elémentaire.

Il est décidé de nommer cette voie « rue Jean Monnet ».

(Délibération N° 2014-301)

9. Travaux divers

Portes d'entrée des 2 appartements des Ecoles

Monsieur le Maire présente le seul devis reçu :

- Ets PUJOL 3 707.52 € TTC

Il est décidé de consulter plusieurs entreprises.

Toit dépôt Mairie rue Marcelin Albert

- SARL OCM 5 372.25 € TTC

- CDS 7 673.70 € TTC

Toit Ecole Maternelle

- SARL OCM 5 227.20 € TTC

- CDS 7 680.48 € TTC

Achat de bancs

Monsieur le Maire propose de mettre en place 3 bancs :

- 1 au niveau de la cantine

- 1 au niveau des buses du lotissement « La Cassagne » / rue Paul Cézanne

- 1 sur le cheminement au-dessus de la route de Trèbes.

10. Questions diverses

Police municipale

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a demandé au Maire de Conques/Orbiel la mise à disposition du garde municipal de quelques heures par semaine sur notre commune.

Le Conseil Municipal de Conques/Orbiel doit délibérer à ce sujet et nous proposer une convention.

Lotissement « Le Moulin »

Monsieur le Maire indique que la voirie de ce lotissement a été transférée dans le domaine public suivant acte notarié signé en date du 16 octobre 2014.

Cimetière communal

Il est proposé de faire un état des lieux des concessions dans le cimetière communal, et ainsi procéder à la reprise des concessions de terrain en état d'abandon.

Collectif laïque

Association pour défendre et promouvoir la laïcité.

Après réflexion, le Conseil Municipal souhaite avoir un peu plus de recul sur les activités de cette association.

Médailles de la ville

Des médailles de la ville seront remises lors de la cérémonie des vœux du Maire aux deux personnes du village qui se sont distinguées ces dernières années.

Le coût est de 290 € HT pour l'ensemble.

Intempéries du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron

Il est décidé d'octroyer une aide financière de 200 € par le biais de l'Association Aude Solidarité.
(Délibération N° 2014-302)

Conseils de Territoire

Suite à la constitution de la nouvelle Communauté d'Agglomération en janvier 2013, huit conseils de territoire ont été créés.

M. Paul MALRIC sera le représentant de notre commune pour siéger au côté du Maire au sein de cette instance.

Commémoration du 11 novembre

La Commission Communication doit se réunir pour l'organisation.

La séance du Conseil Municipal est levée à 23 heures 35 minutes. .

Le Maire,
Michel ZOCCARATO